



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômeurs

Question écrite n° 115189

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la récente note d'analyse rédigée par le Centre d'analyse stratégique concernant l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Les auteurs de cette note préconisent « d'expérimenter l'abandon des parcours types d'accompagnement des demandeurs d'emploi au profit d'un principe d'autonomie des conseillers ». Il souhaite donc qu'il lui indique les moyens qu'il entend mettre en oeuvre pour répondre à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115189

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 8017

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)